Nations Unies A/56/6 (Sect.28)

Assemblée générale

Distr. générale
12 mars 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003*

Titre IX
Contrôle interne

Chapitre 28
Contrôle interne

(Programme 25 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)

Table des matières

		Page
	Vue d'ensemble	2
A.	Direction exécutive et administration	5
B.	Programme de travail	7
	Sous-programme 1. Évaluation centrale Sous-programme 2. Composante conseils de gestion Sous-programme 3. Contrôle et inspection centraux	7
	Sous-programme 2. Composante audit	11
	Sous-programme 4. Investigations	13
C.	Appui au programme	15
Annexe		
	Montant indicatif des ressources nécessaires	19

* On trouvera dans le présent fascicule le chapitre 28 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003. Le budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6* aux *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session* (A/56/6/Rev.1).

01-28215 (F) 290301 300301

Titre IX
Contrôle interne

Chapitre 28
Contrôle interne

(Programme 25 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)

Vue d'ensemble

28.1 Le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) est chargé d'exécuter le programme de travail établi au titre du présent chapitre.

28.2 Les activités du BSCI relèvent du programme 25 (Contrôle interne) du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

28.3 Le programme 25 du plan à moyen terme a pour objectif général d'accroître l'efficacité de l'exécution de tous les programmes, grâce à l'amélioration constante des mécanismes de contrôle interne de l'Organisation. La stratégie retenue pour réaliser cet objectif vise à permettre aux États Membres et à l'Organisation de s'assurer que les activités entreprises dans le cadre du programme sont conformes aux dispositions des résolutions, règlements, règles et politiques de l'ONU; que l'on obtient de meilleurs résultats, grâce à la mise en évidence de tous les facteurs ayant une incidence sur la productivité et sur l'efficacité de l'exécution des programmes; que les manoeuvres frauduleuses, les gaspillages, les abus, les malversations et les irrégularités de gestion sont détectés et que des mesures de prévention sont prises à cet égard. L'action du BSCI vise à améliorer la gestion des ressources humaines et des ressources financières de l'Organisation, à favoriser la transparence dans l'attribution des tâches et des responsabilités, à perfectionner les systèmes de contrôle interne en veillant à ce que les recommandations relatives au contrôle soient suivies d'effet et à protéger les actifs de l'Organisation. En outre, dans l'accomplissement de sa tâche, le BSCI coordonne ses activités avec celles du Comité des commissaires aux comptes et celles du Corps commun d'inspection et s'assure ainsi que le contrôle interne couvre tout le champ souhaité, tout en évitant que les activités respectives de ces différents organes se chevauchent. Par ailleurs, le BSCI travaille en relation étroite avec les autres services d'inspection et de contrôle du système des Nations Unies.

28.4 La responsabilité de la gestion du présent programme est confiée au Secrétaire général adjoint aux services de contrôle interne.

28.5 À l'issue d'un examen interne approfondi de tous les sous-programmes, qui a inclus l'examen de l'intérêt fonctionnel et opérationnel d'une fusion du Groupe central d'évaluation et du Groupe central de contrôle et d'inspection, recommandée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son premier rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 (A/54/7, par. IX.7), les montants des ressources nécessaires ont été modifiés par suite du regroupement de quatre sous-programmes en trois sous-programmes : i) audit, ii) services de contrôle, d'évaluation et de conseil, et iii) investigations. Il sera tenu compte de ce regroupement dans les prochaines révisions du plan à moyen terme pour la période 2000-2005. La nouvelle structure du BSCI se présentera de la façon suivante : Bureau du Secrétaire général adjoint, Division de l'audit, Division du contrôle, de l'évaluation et du conseil de gestion, Division des investigations et Service administratif. Les changements sont expliqués en détail dans les paragraphes qui suivent.

28.6 L'appui aux programmes apporté par le Service administratif est désormais présenté séparément de la rubrique Direction exécutive et administration. Ce changement ne donne lieu à aucune augmentation des ressources.

28.7 Pour bénéficier d'un effet de synergie et accroître la cohésion de leurs activités, le Groupe central d'évaluation, le Groupe central de contrôle et d'inspection et la composante conseil de gestion de l'actuelle Division de l'audit et des conseils de gestion fusionneront pour former la nouvelle Division du contrôle, de l'évaluation et du conseil de gestion. Cette nouvelle division sera responsable des activités prévues au titre des sous-programmes 1 et 3 du plan à moyen terme, ainsi que de la composante conseil de gestion du sous-programme 2. Toutes les ressources du sous-programme 1 seront combinées à celles du sous-programme 3 et viendront s'y ajouter quatre postes affectés au sous-programme 2 [1 poste P-5, 1 poste P-4, 1 poste P-3 et 1 poste d'agent des services généraux (1re classe)]. Le poste D-1 sera reclassé en poste D-2, qui sera occupé par le chef de la nouvelle Division.

28.8 Les fonctions conseil de gestion, qui relèvent du sous-programme 2, étant fusionnées avec les fonctions évaluation et contrôle, il s'ensuit que les activités restantes, à savoir l'audit, seront exécutées par la Division de l'audit. Du fait de cette restructuration, quatre postes seront transférés au sous-programme 3, ainsi qu'il est indiqué dans le paragraphe précédent. En outre, un poste de vérificateur des comptes passe de la classe P-4 à la classe P-5.

28.9 S'agissant du sous-programme 4, pour tenir compte de la demande croissante de services d'investigation, de la multiplication des nouveaux dossiers à traiter et de la nécessité de mieux couvrir toutes les régions, la Division des investigations sera agrandie et renforcée. Le poste de chef de la Division sera reclassé de D-1 à D-2 et quatre nouveaux postes seront créés : un poste P-4 à New York, un poste d'agent local à Nairobi et deux postes à Genève [1 poste P-3 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes)].

28.10 Le total des ressources nécessaires pour le Bureau des services de contrôle interne pour l'exercice biennal 2002-2003 s'élève à 19 508 700 dollars, soit une augmentation de 758 000 dollars par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2000-2001. Cette augmentation globale des ressources tient aux facteurs suivants : a) création de deux postes de la catégorie des administrateurs aux niveaux P-3 et P-4, d'un poste d'agent des services généraux et d'un poste d'agent local; b) reclassement d'un poste P-4 à P-5 et de deux postes D-1 à D-2. Elle tient également compte d'une augmentation de 4 300 dollars pour les consultants, de 17 300 dollars pour les frais généraux de fonctionnement et de 92 400 dollars pour le mobilier et matériel, compensée par une réduction de 17 200 dollars au titre des autres dépenses de personnel, de 61 100 dollars au titre des voyages et de 7 500 dollars au titre des services contractuels.

28.11 Les fonds extrabudgétaires, estimés à 17 114 800 dollars, seront utilisés pour des activités d'audit et d'investigation menées auprès des fonds et programmes des Nations Unies, de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, du CCI, de la Commission d'indemnisation des Nations Unies, du HCR, du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, du Tribunal pénal international pour le Rwanda, des activités de coopération technique et des opérations de maintien de la paix. Ils seront également utilisés pour améliorer les compétences professionnelles en matière de contrôle interne.

28.12 La ventilation des ressources prévues au titre du présent chapitre, en pourcentages estimatifs, est indiquée dans le tableau 28.1.

Tableau 28.1

Répartition des ressources par grande rubrique, en pourcentage

	Budget ordinaire	*Fonds extrabudgétaires*
A. Direction exécutive et administration	6,6	1,8
B. Programme de travail		
Sous-programme 1. Évaluation centrale Sous-programme 2. Composante conseil de gestion Sous-programme 3. Contrôle et inspection centraux	23,3	1,5
Sous-programme 2. Composante audit	41,7	77,6
Sous-programme 4. Investigations	21,7	19,1
C. Appui au programme	6,7	–
Total	**100,0**	**100,0**

28.13 L'accroissement des ressources au titre du budget ordinaire sera de 4 % avant réévaluation des coûts.

Tableau 28.2

Prévisions de dépenses, par grande rubrique

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

	1998-1999 Dépenses effectives	*2000-2001 Crédits ouverts*	*Augmentation*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2002-2003 Dépenses prévues*
			Montant	*Pourcentage*			
Direction exécutive et administration	2 081,1	2 509,1	(1 229,0)	(48,9)	1 280,1	91,3	1 371,4
Programme de travail	15 797,3	16 241,6	682,8	4,2	16 924,4	1 053,5	17 977,9
Appui au programme	–	–	1 304,2	–	1 304,2	84,6	1 388,8
Total (1)	**17 878,4**	**18 750,7**	**758,0**	**4,0**	**19 508,7**	**1 229,4**	**20 738,1**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	*2000-2001 Dépenses estimatives*	*2002-2003 Dépenses prévues*
Total (2)	**6 376,1**	**13 638,6**	**17 114,8**
Total [(1) + (2)]	**24 254,5**	**32 389,3**	**37 852,9**

Tableau 28.3

Postes nécessaires

	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		*Postes temporaires*				*Total*	
			Budget ordinaire		*Fonds extrabudgétaires*			
	2000-2001	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1/2	5	5	–	–	1	2	6	7
P-1 à P-5	53	55	–	–	43	48	96	103
Total partiel	**59**	**61**	**–**	**–**	**44**	**50**	**103**	**111**
Agents des services généraux	28	30	–	–	13	15	41	45
Autres catégories					4	5	4	5
Total	**87**	**91**	**–**	**–**	**61**[a]	**70**[b]	**148**	**161**

[a] 2000-2001 : postes financés à l'aide de fonds extrabudgétaires au titre des activités de contrôle extrabudgétaires dans les fonds et programmes (1 poste P-4 et 1 poste d'agent local); à la Commission d'indemnisation des Nations Unies (1 poste P-4); au HCR [1 poste D-1, 6 postes P-4, 3 postes P-3, 1 poste P-2 et 3 postes d'agent des services généraux (autres classes)]; au CCI (1 poste P-2); dans les activités de fond extrabudgétaires : PNUCID (1 poste P-4); appui au programme (activités de fonds extrabudgétaires) [1 poste P-4, 1 poste P-3 et 2 postes d'agent des services généraux (autres classes)]; coopération technique [1 poste P-4, 2 postes d'agent des services généraux (autres classes)]; et appui aux activités de maintien de la paix [1 poste P-5, 7 postes P-4, 3 postes P-3 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes)] et missions de maintien de la paix (2 postes P-5, 5 postes P-4, 8 postes P-3, 5 postes d'agent des services généraux (autres classes) et 3 postes d'agent locaux), soit au total 61 postes.

[b] 2002-2003 : postes financés à l'aide de fonds extrabudgétaires au titre des activités de contrôle extrabudgétaires dans les fonds et programmes (1 poste D-1, 3 postes P-4, 1 poste P-3, 1 poste d'agent des services généraux (autres classes) et 1 poste d'agent local); à la Commission d'indemnisation des Nations Unies (1 poste P-4); au HCR [1 poste D-1, 6 postes P-4, 3 postes P-3, 1 poste P-2 et 3 postes d'agent des services généraux (autres classes)]; au CCI (1 poste P-2); dans les activités de fond extrabudgétaires : PNUCID (1 poste P-4); appui au programme (activités de fond extrabudgétaires) [1poste P-4, 1 poste P-3 et 2 postes d'agent des services généraux (autres classes)]; coopération technique [1 poste P-4 et 2 postes d'agent des services généraux (autres classes)]; et appui aux activités de maintien de la paix [1 poste P-5, 7 postes P-4, 3 postes P-3 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes)] et missions de maintien de la paix (2 postes P-5, 6 postes P-4, 9 postes P-3, 6 postes d'agent des services généraux (autres classes) et 4 postes d'agents locaux), soit au total 70 postes.

A. Direction exécutive et administration

Prévisions de dépenses (avant réévaluation des coûts) : 1 280 100 dollars

28.14 Le Bureau du Secrétaire général adjoint assure la planification stratégique et le suivi d'ensemble des activités du Bureau des services de contrôle interne.

28.15 Le Bureau du Secrétaire général adjoint coordonne l'accomplissement des cinq éléments constitutifs du contrôle – audit, suivi, évaluation, conseil et investigation – et s'assure que le BSCI travaille en concertation avec le Comité des commissaires aux comptes et le Corps commun d'inspection et entretient des relations de travail étroites avec les autres services d'inspection et de contrôle des fonds et programmes opérationnels et du système des Nations Unies.

28.16 De plus, le Bureau du Secrétaire général adjoint contrôle minutieusement la qualité des rapports présentés par le BSCI à l'Assemblée générale, supervise l'emploi des ressources, donne des indications concernant le suivi du comportement professionnel et centralise le contrôle de la suite donnée aux recommandations du BSCI.

Produits

28.17 Les services suivants seront assurés au cours de l'exercice biennal 2002-2003 :

a) Services destinés à des organes intergouvernementaux et organes d'experts :

i) Assemblée générale :

a. Service fonctionnel de la Cinquième Commission (6);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : Rapport annuel analytique et récapitulatif à l'Assemblée générale sur les activités du Bureau des services de contrôle interne et rapports ponctuels à l'Assemblée générale sur des activités spécifiques du Bureau (2);

b) Services de contrôle interne (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :

i) Inspections et visites de contrôle périodiques dans les bureaux hors Siège;

ii) Rapports semestriels au Secrétaire général sur l'application des recommandations du Bureau.

Tableau 28.4

Ressources nécessaires

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
	2000-2001	*2002-2003 (avant réévaluation des coûts)*	*2000-2001*	*2002-2003*
Budget ordinaire				
Postes	1 974,3	1 155,9	11	5
Autres rubriques	534,8	124,2	–	–
Total	**2 509,1**	**1 280,1**	**11**	**5**
Fonds extrabudgétaires	–	300,0	–	–

28.18 Les ressources d'un montant de 1 280 100 dollars permettront de financer les cinq postes qui seront maintenus au Bureau du Secrétaire général adjoint, six postes du Service administratif apparaissant maintenant séparément sous la rubrique Appui au programme. En outre, elles permettront de financer les dépenses suivantes : personnel temporaire, heures supplémentaires, services de consultants, voyages du Secrétaire général adjoint et/ou de son représentant désigné, frais de représentation, fournitures de bureau et matériel informatique.

B. Programme de travail

Tableau 28.5

Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	*Ressources (en milliers de dollars É.-U.)* 2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	*Postes* 2000-2001	2002-2003
1. Évaluation centrale 2. Composante conseil de gestion 3. Contrôle et inspection centraux	3 720,0	4 548,5	16	20
2. Composante audit	8 670,1	8 138,9	44	40
4. Investigations	3 851,5	4 237,0	16	20
Total	**16 241,6**	**16 924,4**	**76**	**80**
Fonds extrabudgétaires	13 638,6	16 814,8	61	70

Sous-programme 1
Évaluation centrale

Sous-programme 2
Composante conseils de gestion

Sous-programme 3
Contrôle et inspection centraux

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 4 548 500 dollars

28.19 Les sous-programmes sont placés sous la responsabilité de la nouvelle Division du contrôle, de l'évaluation et du conseil de gestion (voir par. 28.5 et 28.7). Le programme de travail reprend dans leur intégralité les sous-programmes 1 et 3 du programme 25 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, ainsi que le volet conseil de gestion du sous-programme 2.

28.20 Le regroupement des unités concernées au sein d'une même division permettra de rationaliser la collecte des données qualitatives nécessaires pour appuyer l'exécution par les départements et bureaux des produits et activités prévus au cours de l'exercice biennal. Cette initiative facilitera également l'établissement des rapports sur l'exécution du programme, où sont présentées les analyses qualitatives et quantitatives demandées par les organes intergouvernementaux. Après avoir évalué les résultats obtenus par un département, la Division pourra lui offrir des services de conseil pour l'aider à prendre les mesures correctives éventuellement nécessaires.

Tableau 28.6

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Sous-programme 1. Évaluation centrale

Objectif 1 : Permettre aux organes intergouvernementaux de déterminer de la manière la plus systématique et la plus objective possible l'efficacité et la productivité des activités de l'Organisation eu égard à leurs objectifs.

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
a) Amélioration de l'assistance apportée aux organes intergouvernementaux pour les aider à évaluer l'intérêt, l'efficacité et la productivité des programmes et activités prescrits.	a) i) Proportion/pourcentage de recommandations formulées dans les rapports d'évaluation approfondie qui auront été approuvées par le Comité du programme et de la coordination et l'Assemblée générale; ii) Constatation, lors de l'examen triennal et dans le rapport biennal à l'Assemblée générale, que l'application des recommandations a augmenté l'intérêt, l'efficacité et la productivité des programmes et activités prescrits.
b) Amélioration de la coordination avec les organes de contrôle externe.	b) Nombre de réunions et autres modalités d'échange de vues avec des organes de contrôle externe.

Objectif 2 : Donner au Secrétariat et aux États Membres les moyens d'une réflexion systématique visant à accroître la productivité des grands programmes de l'Organisation.

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
a) Application d'une plus forte proportion de recommandations figurant dans les rapports d'évaluation qui auront été approuvées.	a) Nombre de recommandations approuvées mises en oeuvre par les directeurs de programme.
b) Amélioration de la qualité des recommandations faites à l'issue des évaluations.	b) Constatation par le Comité du programme et de la coordination et l'Assemblée générale d'une amélioration de la qualité des recommandations figurant dans les rapports d'évaluation qui leur sont soumis pour examen.
c) Renforcement du rôle de l'auto-évaluation à l'intérieur de l'Organisation.	c) i) Nombre d'auto-évaluations accompagnées d'un suivi menées à bien par les directeurs de programme. ii) Constatation dans les rapports biennaux à l'Assemblée générale d'un renforcement du rôle de l'auto-évaluation au sein de l'Organisation.

Sous-programme 2. Composante conseils de gestion

Objectif : Faire en sorte que les programmes, les activités et les opérations soient exécutés et gérés par les directeurs de programme de manière efficace et productive, en conformité avec les textes en portant autorisation.

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
Amélioration de la gestion des programmes grâce aux services de conseil en gestion fournis aux départements.	i) Accroissement quantitatif des services consultatifs ayant débouché sur l'élaboration de directives concernant l'identification des méthodes de référence et des pratiques optimales; ii) Pourcentage de recommandations portant sur la gestion mises en oeuvre par les directeurs de programme; iii) Conviction des directeurs de programme que les services de conseil en gestion ont contribué à améliorer la gestion de leurs activités.

Sous-programme 3. Contrôle et inspection centraux

Objectif : Renforcer l'exécution des programmes en contrôlant leur mise en oeuvre, en vue de déterminer si elle est satisfaisante, si elle respecte les échéances, si elle est conforme aux textes portant autorisation, si elle permet véritablement d'atteindre les objectifs des programmes et si les ressources sont utilisées de façon rationnelle.

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
a) Amélioration de l'assistance apportée aux organes intergouvernementaux pour les aider à juger de la façon dont l'Organisation s'acquitte de sa mission.	a) Avis positifs des membres du Comité du programme et de la coordination quant à l'utilité des rapports sur l'exécution du programme pour l'évaluation de la qualité des programmes et activités prescrits.
b) Amélioration du suivi par les directeurs de programme de l'exécution des programmes et du déroulement des activités.	b) i) Pourcentage des directeurs de programme utilisant des procédures de contrôle et des plans de travail pour suivre les progrès accomplis en ce qui concerne les réalisations escomptées; ii) Pourcentage de rapports de suivi sur les programmes achevés soumis sous forme électronique par les directeurs de programme, dans les délais prévus, et présentant des informations claires, complètes et exactes sur l'exécution du programme, dans un format compatible avec les systèmes informatiques en usage au Secrétariat.

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
c) Plus grande ponctualité dans l'exécution des programmes.	c) Nombre de rapports présentés dans les délais prévus à l'article 6.3 du Règlement régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation.

Facteurs externes

28.21 Les sous-programmes devraient atteindre leur objectifs et déboucher sur les réalisations escomptées pour autant : a) que les autres départements et bureaux de l'ONU et les autres organismes des Nations Unies travaillent en collaboration; b) que l'infostructure nécessaire ait été mise en place dans l'ensemble de l'Organisation.

Produits

28.22 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2002-2003 sont les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux ou d'organes d'experts :

i) Assemblée générale :

a. Services fonctionnels : Cinquième Commission (11);

b. Documentation. Rapport biennal sur le renforcement du rôle de l'évaluation (1); rapports sur les services de conseil en gestion (2); rapports sur le suivi d'inspections menées dans un certain nombre de départements du Secrétariat et de commissions régionales (3);

ii) Comité du programme et de la coordination :

a. Services fonctionnels requis par le Comité (10);

b. Documentation. Rapports sur les inspections qui seront menées, selon les besoins, dans un certain nombre de départements du Secrétariat et de commissions régionales (2); rapport d'évaluation approfondie relatif aux affaires juridiques (1); rapport d'évaluation approfondie portant sur les affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, l'appui apporté au Conseil et la coordination des activités le concernant (1); rapports d'évaluation approfondie sur des thèmes choisis par le Comité (2); examen triennal de l'évaluation approfondie consacrée au désarmement (1); examen triennal de l'évaluation approfondie relative à l'assistance électorale (1); examen triennal de l'évaluation approfondie des questions et politiques concernant le développement mondial (1); examen triennal de l'évaluation approfondie du programme pour la promotion de la femme (1); rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme de l'Organisation pour l'exercice biennal 2000-2001 (1);

b) Services de contrôle interne (BO/XB)

i) Évaluations : aider les départements et bureaux à mener à bien leurs propres activités d'évaluation en répondant à leurs questions, en organisant des ateliers et en publiant un manuel et des bulletins périodiques; vérifier si les départements et bureaux appliquent les recommandations (issues des évaluations) qui auront été approuvées et leur apporter une aide sur ce point;

ii) Études de la gestion :

a. Offrir des services de conseil en gestion;

b. Aider les directeurs de programme à mieux exercer leur fonction de contrôle en leur dispensant une formation et en leur donnant des directives sur les pratiques optimales en matière de suivi du comportement professionnel, et en favorisant les échanges d'informations à ce sujet; renforcer la fonction outil de contrôle interne du Système intégré de suivi; assurer le suivi régulier de l'exécution de tous les programmes inscrits aux chapitres du budget; vérifier que les départements et bureaux respectent les recommandations émises à l'issue d'inspections et leur apporter une aide sur ce point;

iii) Inspections : procéder à des inspections dans un certain nombre de départements du Secrétariat et de commissions régionales.

Tableau 28.7

Ressources nécessaires : sous-programme 1, composante conseils de gestion du sous-programme 2 et sous-programme 3

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
	2000-2001	*2002-2003 (avant réévaluation des coûts)*	*2000-2001*	*2002-2003*
Budget ordinaire				
Postes	3 421,2	4 283,3	16	20
Autres rubriques	298,8	265,2	–	–
Total	**3 720,0**	**4 548,5**	**16**	**20**
Fonds extrabudgétaires	–	263,5	–	1

28.23 Le montant de 4 548 500 dollars permettra de financer les 20 postes existants (soit 7 au Groupe central d'évaluation, 9 au Groupe central de contrôle et d'inspection et 4 à la Section du conseil de gestion qui faisait anciennement partie de la Division de l'audit et du conseil de gestion), et les objets de dépenses suivants : personnel temporaire, heures supplémentaires, services de consultants, voyages des fonctionnaires envoyés en mission hors Siège, services contractuels, fournitures de bureau et accessoires et matériel informatique.

Sous-programme 2
Composante audit

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 8 138 900 dollars

28.24 La composante audit du sous-programme relève de la Division de l'audit (voir les paragraphes 28.5, 28.7 et 28.18 pour le volet conseil de gestion du sous-programme 2). Le programme de travail reprend l'essentiel du sous-programme 2 du programme 25 du plan à moyen pour la période 2002-2005.

28.25 La Division de l'audit a adopté une nouvelle stratégie consistant à augmenter progressivement, de façon sensible, le nombre et la portée de ses missions qui pourront prendre la forme d'audits opérationnels, d'audits de gestion, d'audits des programmes ou d'audits d'optimisation des ressources. Les vérifications auxquelles elle procède ont pour objet d'apprécier la mesure dans laquelle les règlements, règles, politiques et procédures de l'Organisation de même que les directives des organes

délibérants sont respectées, et de mettre en lumière les secteurs d'activités des différents départements, fonds et programmes où une amélioration des contrôles internes et des procédures s'impose pour ramener à un niveau minimum des risques particulièrement élevés.

Tableau 28.8

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Faire en sorte que les programmes, les activités et les opérations soient exécutés et gérés par les directeurs de programme de manière efficace et productive, en conformité avec les textes en portant autorisation.

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
a) Application plus stricte des directives de l'Assemblée générale, ainsi que des règlements, des règles, des politiques et des procédures établis, y compris les dispositions visant à promouvoir systématiquement l'égalité entre les sexes.	a) i) Diminution du nombre de cas de non-respect décelés lors des audits; ii) Pourcentage de recommandations des auditeurs appliquées par les directeurs de programme, y compris celles concernant l'adoption systématique d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes.
b) Accroissement de la transparence et renforcement de l'obligation de rendre compte au sein de l'Organisation.	b) i) Délégations de pouvoirs clairement définies; ii) Existence à tous les échelons de l'Organisation d'un mécanisme obligeant à rendre compte.
c) Utilisation plus efficace des ressources financières.	c) i) Nombre et montant des écritures erronées et/ou des dépenses non autorisées constatées dans les comptes de l'exercice biennal vérifiés au cours de l'exercice budgétaire; ii) Montant des sommes correspondant à des écritures erronées ou des dépenses non autorisées recouvrées au cours de l'exercice biennal 2002-2003.
d) Amélioration de la coordination avec les organes de contrôle externe.	d) Nombre de réunions et autres modalités d'échanges de vues avec des organes de contrôle externe.

Facteurs externes

28.26 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et déboucher sur les réalisations escomptées pour autant : a) que les autres départements et bureaux de l'ONU et les autres organismes des Nations Unies travaillent en collaboration; et b) que l'infostructure nécessaire existe dans l'ensemble de l'Organisation.

Produits

28.27 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2002-2003 sont les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :

i) Assemblée générale :

a. Services fonctionnels : Cinquième Commission (8);

b. Documentation. Rapports établis par les auditeurs à l'issue de leurs missions (8);

b) Services de contrôle interne (BO/XB). Établissement de rapports d'audit à l'intention des directeurs de programme (jusqu'à 112 au cours de l'exercice); examen du suivi donné par les départements et bureaux aux recommandations des auditeurs et prestation d'une assistance aux unités intéressées.

Tableau 28.9

Ressources nécessaires : sous-programme 2 (composante audit)

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
	2000-2001	*2002-2003 (avant réévaluation des coûts)*	*2000-2001*	*2002-2003*
Budget ordinaire				
Postes	8 143,2	7 537,8	44	40
Autres rubriques	526,9	601,1	–	–
Total	**8 670,1**	**8 138,9**	**44**	**40**
Fonds extrabudgétaires	13 020,2	13 279,1	55	58

28.28 Le montant de 8 138 900 dollars permettra de maintenir 40 postes (les 4 postes de la Section du conseil de gestion ont été transférés à la nouvelle Division du contrôle, de l'évaluation et du conseil de gestion; voir par. 28.21), de reclasser de P-4 à P-5 un poste d'auditeur, d'engager du personnel temporaire et de financer les heures supplémentaires, les services de consultants, les frais de voyage, les frais généraux de fonctionnement, les achats de fournitures de bureau et le coût du matériel informatique.

Sous-programme 4
Investigations

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 4 237 000 dollars

28.29 Ce sous-programme relève de la Division des investigations. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 4 du programme 25 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

28.30 L'augmentation du nombre de demandes d'investigation observée au cours des six dernières années suppose d'accroître sensiblement les ressources affectées à cette activité afin d'éviter des retards dans la réalisation des enquêtes et de résorber l'arriéré.

28.31 Un quart environ de toutes les affaires dont la Division a été saisie concerne l'Europe et un cinquième l'Afrique. Pour couvrir convenablement toutes les régions, il a été décidé de baser une équipe d'enquêteurs à Genève et de renforcer l'équipe de Nairobi.

Tableau 28.10

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Faire respecter les règlements et les règles en vigueur à l'ONU et réduire le nombre de cas de fraude, de violation des règlements et des règles, d'irrégularité de gestion, de faute professionnelle, de gaspillage et d'abus de pouvoir

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
Meilleure protection des biens et des ressources de l'Organisation.	i) Raccourcissement du délai écoulé entre le moment où l'événement signalé s'est produit et celui où il est porté à la connaissance de la Division; ii) Proportion d'allégations fondées et d'allégations non fondées formulées par des directeurs de programme ou d'autres membres du personnel ayant signalé des violations présumées des règles en vigueur; iii) Augmentation du nombre de dossiers (portant sur des allégations fondées ou non) clos de manière satisfaisante.

Facteurs externes

28.32 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et déboucher sur les réalisations escomptées pour autant : a) que les autres départements et bureaux de l'ONU et les autres organismes des Nations Unies travaillent en collaboration; et b) que l'infostructure nécessaire ait été mise en place dans l'ensemble de l'Organisation.

Produits

28.33 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2002-2003 sont les suivants :

a) Service de l'Assemblée générale :

i) Services fonctionnels : Cinquième Commission (4);

ii) Documentation. Rapports établis à l'issue des enquêtes effectuées (4);

b) Services de contrôle interne (BO/XB). Évaluation des risques d'actes frauduleux et d'autres violations des dispositions réglementaires fondée sur l'étude des dispositifs de contrôle institués pour les activités à haut risque et dans les bureaux hors Siège; fourniture d'une assistance et de conseils sur les moyens de prévenir la fraude et les autres irrégularités de gestion, ainsi que le gaspillage, les abus de pouvoir et les erreurs de gestion; fourniture d'une assistance et de conseils techniques spécialisés aux directeurs de programme, aux fonds et programmes ayant une administration distincte et aux services chargés des investigations dans d'autres institutions internationales; règlement des dossiers en souffrance relatifs à la période 1998-2001; nouvelle amélioration du mécanisme institué par l'instruction administrative ST/AI/397 pour assurer la confidentialité des communications; fourniture de services d'investigation dans le cadre du contrôle de l'exécution des activités confiées à des fonctionnaires des Nations Unies attachés aux autorités transitoires instituées par le Conseil de sécurité; prise en charge de 700 nouveaux dossiers (estimation basse) portant sur des affaires de

vol, de détournement de fonds, de contrebande, de corruption et autres irrégularités, ou sur des cas de gaspillage, d'abus de pouvoir ou d'erreurs de gestion; suivi de la mise en oeuvre par les départements et bureaux des recommandations formulées à l'issue d'inspections et apport d'une assistance aux unités intéressées.

Tableau 28.11

Ressources nécessaires : sous-programme 4

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2000-2001*	*2002-2003 (avant réévaluation des coûts)*	*2000-2001*	*2002-2003*
Budget ordinaire				
Postes	3 319,0	3 645,6	16	20
Autres rubriques	532,5	591,4	–	–
Total	**3 851,5**	**4 237,0**	**16**	**20**
Fonds extrabudgétaires	618,4	3 272,2	6	11

28.34 Le montant de 4 237 000 dollars permettra de créer quatre postes et de financer les objets de dépense suivants : personnel temporaire et heures supplémentaires, services de consultants, voyages du personnel, frais généraux de fonctionnement, fournitures de bureau, mobilier et matériel de bureau et matériel informatique.

C. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 1 304 200 dollars

28.35 C'est le Service administratif qui est chargé de fournir l'appui technique nécessaire au bon déroulement du programme de contrôle interne.

28.36 Depuis sa création en 1994, le Bureau des services de contrôle interne agit en toute autonomie, comme stipulé par l'Assemblée générale dans ses résolutions 48/218 B du 29 juillet 1994 et 54/244 du 23 décembre 1999. Conformément aux dispositions prévues par la circulaire ST/SGB/273 pour assurer cette autonomie, le Secrétaire général a donné au Secrétaire général adjoint aux services de contrôle interne les pouvoirs nécessaires en matière de gestion financière et de gestion du personnel. En ce qui concerne le recrutement, l'affectation et la promotion des membres du personnel du Bureau, le Secrétaire général a mis en place un organe subsidiaire des nominations et des promotions, en concertation avec le Secrétaire général adjoint.

Produits

28.37 Les produits prévus au cours de l'exercice biennal 2002-2003 sont les suivants : services administratifs et services de gestion; administration des effectifs et des crédits du Bureau au Siège, à Genève, à Nairobi et dans d'autres lieux d'affectation, conformément à la délégation de pouvoirs donnée par le Secrétaire général (ST/AI/401) ainsi qu'aux règlements et aux règles en vigueur à l'ONU; conseils aux responsables du Bureau dans le domaine de l'administration, des finances, du personnel et du budget; service de l'organe subsidiaire chargé des nominations et des promotions au Bureau.

Tableau 28.12

Ressources nécessaires

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
	2000-2001	*2002-2003 (avant réévaluation des coûts)*	*2000-2001*	*2002-2003*
Budget ordinaire				
Postes	–	967,9	–	6
Autres rubriques	–	336,3	–	–
Total	**–**	**1 304,2**	**–**	**6**

28.38 Le montant de 1 304 200 dollars permettra de financer les six postes qui figuraient auparavant à la rubrique Direction exécutive et administration, et de couvrir les objets de dépense suivants : personnel temporaire, heures supplémentaires, voyages du personnel, frais généraux de fonctionnement, fournitures de bureau et matériel informatique.

Tableau 28.13

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne et externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/54/7, chap. II)	
Services fournis à d'autres fonds	
Le Comité consultatif a demandé que des informations supplémentaires soient présentées dans le prochain projet de budget-programme sur le remboursement du coût des services fournis aux fonds et programmes pour lesquels il n'existait pas de mémorandum d'accord analogue à celui existant entre le Bureau et les entités mentionnées dans les notes au tableau 28.3 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 (A/54/6/Rev.1, vol. III) (par. IX.4).	Un compte spécial a été ouvert pour recevoir les sommes versées par des fonds et programmes en remboursement du coût des services d'investigation qui leur ont été fournis. Le Bureau est sur le point de conclure un mémorandum d'accord avec le chef de l'administration de chacun des fonds ou programmes concernés. Le Secrétaire général adjoint aux services de contrôle interne a prié le Secrétaire général d'écrire aux intéressés pour leur demander de collaborer à la mise en place d'arrangements officiels. Ont déjà répondu de manière positive le HCR, l'UNRWA, l'UNICEF, le CCI, le PNUCID et l'UNITAR.
Le Comité a également recommandé que l'on examine l'intérêt que présenterait sur le plan fonctionnel et opérationnel la fusion du Groupe central d'évaluation et du Groupe central de contrôle et d'inspection (par. IX.7).	Il a été procédé à cette fusion, dont il est tenu compte dans les présentes propositions budgétaires.

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
Montant des ressources affectées à l'évaluation	
Le Comité consultatif a noté que les ressources affectées à l'évaluation au cours des deux derniers exercices biennaux avaient diminué. Il a recommandé que le Secrétaire général détermine si les montants prévus à ce titre étaient suffisants au regard des indicateurs du volume de travail (par. IX.8).	Voir plus haut.
Rapport du Comité des commissaires aux comptes (A/55/5, vol. I, chap. II)	
Documents de travail	
Le Comité a indiqué avoir appris que la Division de l'audit et du conseil de gestion examinait la possibilité d'automatiser l'élaboration des documents de travail afin d'améliorer la documentation étayant les conclusions des auditeurs. Il a recommandé que, dans l'intervalle, la Division veille à ce que tous les dossiers de travail soient tenus et examinés conformément aux normes applicables, notamment aux règles d'indexation et de renvoi, afin de permettre aux responsables hiérarchiques d'évaluer le comportement professionnel de leurs subordonnés (par. 245).	Avant même l'audit effectué par le Comité, la direction de la Division avait institué de nouveaux contrôles supposant que soient cochés tous les éléments figurant sur les listes de pointage, pour avoir l'assurance que les dossiers de travail seraient convenablement préparés, organisés et tenus. Elle avait donc déjà pris les mesures préconisées par le Comité, dont la recommandation reposait sur l'examen de dossiers établis par la Division avant la mise en place des nouveaux contrôles.
Documentation relative aux systèmes de contrôle interne	
Le Comité a recommandé que la Division de l'audit et du conseil de gestion veille à ce que le processus d'évaluation du contrôle interne soit documenté conformément aux dispositions du Manuel de vérification (par. 249).	Avant la vérification effectuée par le Comité, la direction de la Division avait déjà élaboré et mis en place de nouvelles procédures régissant la planification et l'exécution des missions confiées aux différents auditeurs. L'application de ces nouvelles procédures, entrées en vigueur à la fin de 1999, devrait garantir que les dispositions du Manuel de vérification de la Division seront pleinement respectées pour ce qui est de la documentation et de l'évaluation des systèmes de contrôle interne des clients.
Rapports d'audit	
Étant donné que les rapports d'audit perdent de leur intérêt avec le temps, le Comité a recommandé que la Division de l'audit et du conseil de gestion améliore les délais de parution de ses rapports (par. 253).	L'application de cette recommandation est un souci constant. Les nouveaux contrôles et procédures régissant la planification et l'exécution des missions d'audit prévoient une série de pointage précis dont l'objet est d'accélérer l'élaboration et la publication des rapports d'audit.

Bureau des services de contrôle interne

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2002-2003

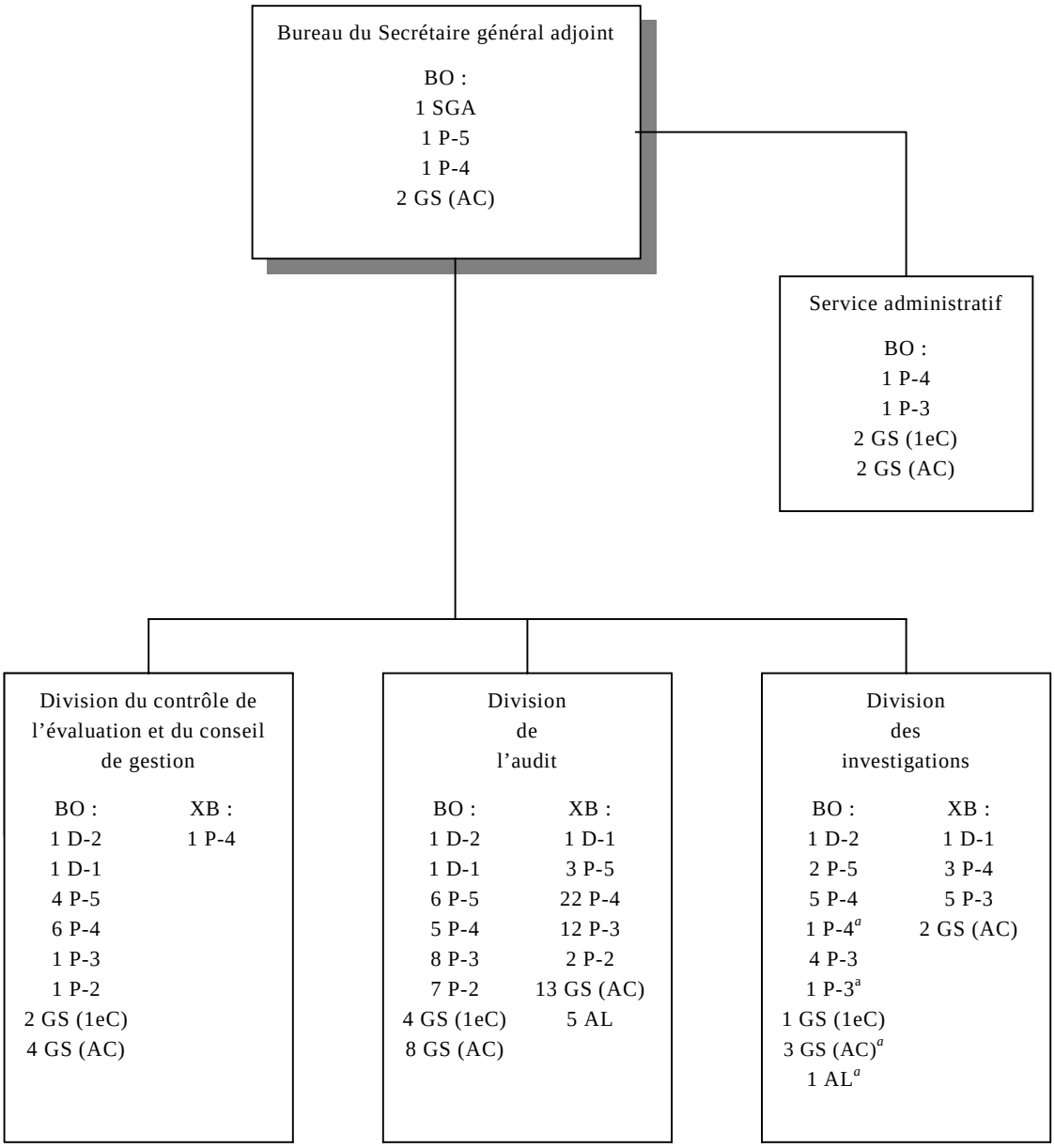

[a] Postes nouveaux.

Note : SGA : Secrétaire général adjoint; GS : agent des services généraux; AL : agent local; 1eC : 1re classe; AC : autres classes; BO : budget ordinaire; XB : fonds extrabudgétaires.

Annexe

Montant indicatif des ressources nécessaires
Contrôle interne

Tableau A.28.1

Prévisions de dépenses, par grande rubrique et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Rubrique	*1998-1999 Dépenses effectives*	*2000-2001 Crédits ouverts*	*Augmentation*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Rééva-luation des coûts*	*2002-2003 Dépenses prévues*
			Montant	*Pour-centage*			
Direction exécutive et administration	2 081,1	2 509,1	(1 229,0)	(48,9)	1 280,1	91,3	1 371,4
Programme de travail	15 797,3	16 241,6	682,8	4,2	16 924,4	1 053,5	17 977,9
Appui au programme	–	–	1 304,2	–	1 304,2	84,6	1 388,8
Total (1)	**17 878,4**	**18 750,7**	**758,0**	**4,0**	**19 508,7**	**1 229,4**	**20 738,1**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	*2000-2001 Dépenses estimatives*	*Provenance des fonds*	*2002-2003 Dépenses prévues*
			a) Services d'appui à :	
	3 578,8	4 439,3	i) Des organismes des Nations Unies	6 379,5
			ii) Des activités extrabudgétaires	
	1 081,7	1 232,8	Activités de fond	1 482,5
	318,5	535,5	Activités de coopération technique	580,3
	1 397,1	7 431,0	Opérations de maintien la paix	8 672,5
	–	–	b) Activités de fond	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
Total (2)	**6 376,1**	**13 638,6**		**17 114,8**
Total [(1) + (2)]	**24 254,5**	**32 389,3**		**37 852,9**

Tableau A.28.2

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	*1998-1999 Dépenses effectives*	*2000-2001 Crédits ouverts*	*Augmentation*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2002-2003 Dépenses prévues*
			Montant	*Pourcentage*			
Postes	16 124,8	16 857,7	732,8	4,3	17 590,5	1 124,5	18 715,0
Autres dépenses de personnel	135,8	177,0	(17,2)	(9,7)	159,8	8,9	168,7
Consultants et experts	129,3	155,7	4,3	2,7	160,0	8,8	168,8
Voyages	792,0	879,6	(61,1)	(6,9)	818,5	44,6	863,1
Services contractuels	10,0	60,1	(7,5)	(12,4)	52,6	2,8	55,4
Frais généraux de fonctionnement	260,8	272,5	17,3	6,3	289,8	15,9	305,7
Dépenses de représentation	–	4,6	(2,1)	(45,6)	2,5	0,2	2,7
Fournitures et accessoires	64,7	57,9	(0,9)	(1,5)	57,0	3,2	60,2
Mobilier et matériel	361,0	285,6	92,4	32,3	378,0	20,5	398,5
Total (1)	**17 878,4**	**18 750,7**	**758,0**	**4,0**	**19 508,7**	**1 229,4**	**20 738,1**

2) *Fonds extrabudgétaires*

Objet de dépense	*1998-1999 Dépenses effectives*	*2000-2001 Dépenses estimatives*	*2002-2003 Dépenses prévues*
Postes	5 875,2	11 487,1	13 733,6
Autres dépenses de personnel	66,1	550,9	601,5
Voyages	424,0	1 468,0	2 365,9
Services contractuels	0,0	14,0	120,0
Frais généraux de fonctionnement	7,8	30,0	34,0
Fournitures et accessoires	0,0	12,0	16,0
Mobilier et matériel	3,0	76,6	243,8
Total (2)	**6 376,1**	**13 638,6**	**17 114,8**
Total [(1) + (2)]	**24 254,5**	**32 389,3**	**37 852,9**

Tableau A.28.3

Postes nécessaires

	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		*Postes temporaires*				*Total*	
			Budget ordinaire		*Fonds extrabudgétaires*			
	2000-2001	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	3	–	–	–	–	1	3
D-1	4	2	–	–	1	2	5	4
P-5	12	13	–	–	3	3	15	16
P-4/3	33	34	–	–	38	43	71	77
P-2/1	8	8	–	–	2	2	10	10
Total partiel	**59**	**61**	**–**	**–**	**44**	**50**	**103**	**111**
Agents des services généraux								
1re classe	9	9	–	–	–	–	9	9
Autres classes	19	20	–	–	13	15	32	35
Total partiel	**28**	**29**	**–**	**–**	**13**	**15**	**41**	**44**
Autres catégories								
Agents locaux	–	1	–	–	4	5	4	6
Total général	**87**	**91**	**–**	**–**	**61**	**70**	**148**	**161**

Direction exécutive et administration

Tableau A.28.4

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	*1998-1999 Dépenses effectives*	*2000-2001 Crédits ouverts*	*Augmentation*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2002-2003 Dépenses prévues*
			Montant	*Pourcentage*			
Postes	1 675,1	1 974,3	(818,4)	(41,4)	1 155,9	84,5	1 240,4
Autres dépenses de personnel	38,0	66,8	(51,3)	(76,7)	15,5	1,0	16,5
Consultants et experts	16,3	21,7	(2,3)	(10,5)	19,4	1,0	20,4
Voyages	75,9	149,6	(83,6)	(55,8)	66,0	3,6	69,6
Frais généraux de fonctionnement	237,5	240,1	(240,1)	(100,0)	–	–	–
Dépenses de représentation	–	2,5	–	–	2,5	0,2	2,7
Fournitures et accessoires	3,7	5,5	(4,0)	(72,7)	1,5	–	1,5
Mobilier et matériel	34,6	48,6	(29,3)	(60,2)	19,3	1,0	20,3
Total (1)	**2 081,1**	**2 509,1**	**(1 229,0)**	**(48,9)**	**1 280,1**	**91,3**	**1 371,4**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	*2000-2001 Dépenses estimatives*	*Provenance des fonds*	*2002-2003 Dépenses prévues*
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
			ii) Des activités extrabudgétaires	
	–	–	Activités de fonds extrabudgétaires	300,0
	–	–	Activités de coopération technique	–
	–	–	Opérations de maintien de la paix	–
	–	–	b) Activités de fonds	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
Total (2)	**–**	**–**		**300,0**
Total [(1) + (2)]	**2 081,1**	**2 509,1**		**1 671,4**

Tableau A.28.5

Postes nécessaires

	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		*Postes temporaires*				*Total*	
			Budget ordinaire		*Fonds extrabudgétaires*			
Catégorie	*2000-2001*	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	1	1	–	–	–	–	1	1
P-4/3	3	1	–	–	–	–	3	1
Total partiel	**5**	**3**	**–**	**–**	**–**	**–**	**5**	**3**
Agents des services généraux								
1re classe	2	– 2	–	–	–	–	2	–
Autres classes	4	2	–	–	–	–	4	2
Total partiel	**6**	**2**	**–**	**–**	**–**	**–**	**6**	**2**
Total général	**11**	**5**	**–**	**–**	**–**	**–**	**11**	**5**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

A.28.1 Le montant de 1 155 900 dollars permettra de financer les cinq postes indiqués dans le tableau A.28.5. La diminution de 818 400 dollars s'explique par une diminution de 967 900 dollars imputable au transfert de six postes (1 poste P-4, 1 poste P-3 et 4 postes d'agent des services généraux, dont 2 de 1re classe et 2 d'autres classes) au Service administratif qui constitue désormais une rubrique distincte de l'appui au programme, laquelle est compensée en partie par l'augmentation de 149 500 dollars représentant le coût intégral de deux postes [1 poste P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes)] approuvés au titre de l'exercice biennal 2000-2001.

Autres dépenses de personnel

A.28.2 Le montant de 15 500 dollars correspond au coût du personnel temporaire qui remplacera des fonctionnaires en congé de longue durée ou de maternité (13 000 dollars) et des heures supplémentaires indispensables pour faire face aux périodes de pointe et autres nécessités du service (2 500 dollars). La diminution de 51 300 dollars s'explique, d'une part, par le transfert d'un montant de 23 500 dollars à la rubrique distincte créée pour le Service administratif et, d'autre part, par une diminution de 7 400 dollars du coût du personnel temporaire et de 20 400 dollars du coût des heures supplémentaires.

Consultants et experts

A.28.3 Le montant de 19 400 dollars, qui fait apparaître une diminution de 2 300 dollars, permettra de financer des services de consultants dans des domaines spécialisés connexes aux services de contrôle, notamment pour le perfectionnement du système de suivi informatisé de l'application des recommandations du Bureau.

Voyages

A.28.4 Le montant de 66 000 dollars permettra au Secrétaire général adjoint et à ses représentants désignés de se rendre à l'Office des Nations Unies à Genève, à celui de Vienne et à celui de Nairobi, ainsi que dans les commissions régionales lorsque l'intervention de membres de la direction s'avère indispensable. La diminution de 83 600 dollars s'explique par le transfert d'un montant de 10 000 dollars à la rubrique consacrée au Service administratif et par une diminution de 73 600 dollars du coût des déplacements.

Dépenses de représentation

A.28.5 Le montant de 2 500 dollars représente le coût des réceptions officielles.

Fournitures et accessoires

A.28.6 Le montant de 1 500 dollars correspond au coût des fournitures de bureau. La diminution de 4 000 dollars s'explique par le transfert d'un montant de 2 300 dollars au Service administratif (appui au programme) et par une baisse de 1 700 dollars du coût des fournitures de bureautique.

Mobilier et matériel

A.28.7 Le montant des ressources nécessaires, qui s'élève à 19 300 dollars, permettra de financer l'acquisition et le remplacement de matériel informatique et de logiciels. La diminution de 29 300 dollars résulte du transfert d'un montant de 26 700 dollars à la rubrique Service administratif et d'une réduction de 2 600 dollars des dépenses prévues pour le Bureau du Secrétaire général adjoint.

Programme de travail

Tableau A.28.6

Prévisions de dépenses, par sous-programme et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Sous-programme	*1998-1999 Dépenses effectives*	*2000-2001 Crédits ouverts*	*Augmentation*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2002-2003 Dépenses prévues*
			Montant	*Pourcentage*			
1. Évaluation centrale }	3 510,4	3 720,0	828,5	22,2	4 548,5	319,2	4 867,7
2. Conseil de gestion }	3 510,4	3 720,0	828,5	22,2	4 548,5	319,2	4 867,7
3. Contrôle et inspection centraux	3 510,4	3 720,0	828,5	22,2	4 548,5	319,2	4 867,7
2. Audit	8 938,5	8 670,1	(531,2)	(6,1)	8 138,9	478,8	8 617,7
4. Investigations	3 348,4	3 851,5	385,5	10,0	4 237,0	255,5	4 492,5
Total (1)	**15 797,3**	**16 241,6**	**682,8**	**4,2**	**16 924,4**	**1 053,5**	**17 977,9**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	*2000-2001 Dépenses estimatives*	*Provenance des fonds*	*2002-2003 Dépenses prévues*
			a) Services d'appui à :	
	3 578,8	4 439,3	i) Des organismes des Nations Unies	6 379,5
			ii) Des activités extrabudgétaires	
	1 081,7	1 232,8	Activités de fond	1 182,5
	318,5	535,5	Activités de coopération technique	580,3
	1 397,1	7 431,0	Opérations de maintien de la paix	8 672,5
	–	–	b) Activités de fond	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
Total (2)	**6 376,1**	**13 638,6**		**16 814,8**
Total [(1) + (2)]	**22 173,4**	**29 880,2**		**34 792,7**

Tableau A.28.7

Postes nécessaires

	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		*Postes temporaires*				*Total*	
			Budget ordinaire		*Fonds extrabudgétaires*			
	2000-2001	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	3					1	3
D-1	4	2			1	2	5	4
P-5	11	12			3	3	14	15
P-4/3	30	31			38	43	68	74
P-2/1	8	8			2	2	10	10
Total partiel	**54**	**56**			**44**	**50**	**98**	**106**
Agents des services généraux								
1re classe	7	7					7	7
Autres classes	15	16			13	15	28	31
Total partiel	**22**	**23**			**13**	**15**	**35**	**38**
Autres catégories								
Agents locaux		1			4	5	4	6
Total général	**76**	**80**			**61**	**70**	**137**	**150**

Tableau A.28.8

Répartition des ressources par sous-programme, en pourcentage

Sous-programme	*Budget ordinaire*	*Fonds extrabudgétaires*
1. Évaluation centrale }	26,9	1,7
3. Contrôle et inspection centraux }	26,9	1,7
2. Composante conseil de gestion	26,9	1,7

Sous-programme	*Budget ordinaire*	*Fonds extrabudgétaires*
2. Composante audit	48,1	78,9
4. Investigations	25,0	19,4
Total	**100,0**	**100,0**

Sous-programme 1
Évaluation centrale

Sous-programme 2
Composante conseil de gestion

Sous-programme 3
Contrôle et inspection centraux

Tableau A.28.9

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	*1998-1999 Dépenses effectives*	*2000-2001 Crédits ouverts*	*Augmentation*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2002-2003 Dépenses prévues*
			Montant	*Pourcentage*			
Postes	3 312,0	3 421,2	862,1	25,1	4 283,3	304,8	4 588,1
Autres dépenses de personnel	49,3	30,5	7,0	22,9	37,5	2,0	39,5
Consultants et experts	34,6	54,4	(4,4)	(8,0)	50,0	2,8	52,8
Voyages	70,9	107,8	(36,8)	(34,1)	71,0	3,8	74,8
Services contractuels	10,0	60,1	(7,5)	(12,4)	52,6	2,8	55,4
Frais généraux de fonctionnement	3,4	5,8	(5,8)	(100,0)	–	–	–
Dépenses de représentation	–	1,5	(1,5)	(100,0)	–	–	–
Fournitures et accessoires	6,3	4,2	2,8	66,6	7,0	0,4	7,4
Mobilier et matériel	23,9	34,5	12,6	36,5	47,1	2,6	49,7
Total (1)	**3 510,4**	**3 720,0**	**828,5**	**22,2**	**4 548,5**	**319,2**	**4 867,7**

2) *Fonds extrabudgétaires*

1998-1999 Dépenses effectives	*2000-2001 Dépenses estimatives*	*Provenance des fonds*	*2002-2003 Dépenses prévues*
		a) Services d'appui à :	
–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
		ii) Des activités extrabudgétaires	
–	–	Activités de fonds extrabudgétaires	–
–	–	Activités de coopération technique	–
–	–	Opérations de maintien de la paix	263,5

	1998-1999 Dépenses effectives	*2000-2001 Dépenses estimatives*	*Provenance des fonds*	*2002-2003 Dépenses prévues*
	–	–	b) Activités de fonds	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
Total (2)	**–**	**–**		**263,5**
Total [(1) + (2)]	**3 510,4**	**3 720,0**		**5 131,2**

Tableau A.28.10

Postes nécessaires

	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		*Postes temporaires*				*Total*	
			Budget ordinaire		*Fonds extrabudgétaires*			
	2000-2001	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2		1						1
D-1	2	1					2	1
P-5	3	4					3	4
P-4/3	5	7			–	1	5	8
P-2/1	1	1					1	1
Total partiel	**11**	**14**	**–**	**–**	**–**	**1**	**11**	**15**
Agents des services généraux								
1re classe	1	2			–	–	1	2
Autres classes	4	4			–	–	4	4
Total partiel	**5**	**6**	**–**	**–**	**–**	**–**	**5**	**6**
Total général	**16**	**20**	**–**	**–**	**–**	**1**	**16**	**21**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

A.28.8 Le montant de 4 283 300 dollars permettra de financer les 20 postes indiqués dans le tableau A.28.10. L'augmentation de 862 100 dollars s'explique par les augmentations imputables à l'addition de quatre postes provenant de l'ancienne Division de l'audit et du conseil de gestion (875 300 dollars), dont la Section du conseil de gestion a été regroupée avec le Groupe central d'évaluation et le Groupe de contrôle et d'inspection centraux, et au reclassement d'un poste D-1 au niveau D-2 (20 700 dollars), en partie compensées par la diminution résultant du transfert d'un poste P-4 de New York à Genève (33 900 dollars). Le reclassement du poste de directeur est justifié par l'accroissement des responsabilités de son titulaire, qui doit notamment : a) assumer la responsabilité de trois différentes fonctions : contrôle, évaluation et conseil de gestion; b) superviser le groupe de Genève, en sus des services de New York qui ont eux-mêmes été étoffés.

Autres dépenses de personnel

A.28.9 Le montant de 37 500 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 7 000 dollars, permettra d'engager des intérimaires pour remplacer les fonctionnaires en congé de longue durée ou de ma-

ternité (30 000 dollars) et de financer les heures supplémentaires (7 500 dollars) effectuées pendant les périodes de pointe.

Consultants et experts

A.28.10 Le montant de 50 000 dollars, qui fait apparaître une diminution de 4 400 dollars, permettra de s'assurer les services spécialisés nécessaires pour perfectionner les systèmes de contrôle qualitatif spécialement prévus pour certains centres de responsabilité, et les services d'experts que peuvent exiger les inspections et les évaluations approfondies.

Voyages

A.28.11 Le montant de 71 000 dollars, qui fait apparaître une diminution de 36 800 dollars, correspond au coût des déplacements des fonctionnaires qui se rendront en mission d'inspection ou de consultation dans des bureaux hors Siège. Afin : a) d'aider les directeurs de programme à mieux s'acquitter de leurs fonctions de contrôle; b) de mener des entretiens dirigés dans le cadre des évaluations approfondies; c) de faire le point de la mise en oeuvre des recommandations issues des évaluations; d) d'assister à des réunions interinstitutions sur des questions touchant l'évaluation; et e) de former les fonctionnaires des départements et des bureaux hors Siège aux méthodes d'évaluation.

Services contractuels

A.28.12 Le montant de 52 600 dollars, qui fait apparaître une diminution de 7 500 dollars, correspond aux honoraires du programmeur qui sera chargé de modifier la conception du logiciel servant à établir des rapports ad hoc dans le cadre du Système intégré de suivi et d'actualiser la base de données (22 500 dollars), de couvrir aussi les frais associés à l'utilisation de Nexis, de Dialog et de bases de données similaires (30 100 dollars).

Fournitures et accessoires

A.28.13 Le montant de 7 000 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 2 800 dollars, représente le coût des fournitures de bureau et accessoires, y compris les livres et autres ouvrages de référence et les abonnements à des journaux, revues et magazines spécialisés.

Mobilier et matériel

A.28.14 Le montant de 47 100 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 12 600 dollars, représente les frais d'achat de fournitures et de matériel de bureau (2 000 dollars), de matériel informatique (première acquisition ou remplacement) (40 100 dollars) et de logiciels de bureautique (5 000 dollars).

Sous-programme 2
Composante audit

Tableau A.28.11

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	*1998-1999 Dépenses effectives*	*2000-2001 Crédits ouverts*	*Augmentation*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2002-2003 Dépenses prévues*
			Montant	*Pourcentage*			
Postes	8 335,9	8 143,2	(605,4)	(7,4)	7 537,8	446,0	7 983,8
Autres dépenses de personnel	16,1	48,3	–	–	48,3	2,7	51,0
Consultants et experts	31,5	31,6	12,0	37,9	43,6	2,4	46,0
Voyages	327,2	296,9	7,6	2,5	304,5	16,6	321,1

Objet de dépense	*1998-1999 Dépenses effectives*	*2000-2001 Crédits ouverts*	*Augmentation*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2002-2003 Dépenses prévues*
			Montant	*Pourcentage*			
Frais généraux de fonctionnement	5,3	5,5	(1,5)	(27,2)	4,0	0,3	4,3
Dépenses de représentation	–	0,6	(0,6)	(100,0)	–	–	–
Fournitures et accessoires	32,0	23,1	(0,1)	(0,4)	23,0	1,2	24,2
Mobilier et matériel	190,5	120,9	56,8	46,9	177,7	9,6	187,3
Total (1)	**8 938,5**	**8 670,1**	**(531,2)**	**(6,1)**	**8 138,9**	**478,8**	**8 617,7**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	*2000-2001 Dépenses estimatives*	*Provenance des fonds*	*2002-2003 Dépenses prévues*
			a) Services d'appui à :	
	3 578,8	4 439,3	i) Des organismes des Nations Unies	5 094,4
			ii) Des activités extrabudgétaires	
	1 081,7	1 232,8	Activités de fonds extrabudgétaires	1 182,5
	318,5	535,5	Activités de coopération technique	580,3
	1 397,1	6 812,6	Opérations de maintien de la paix	6 421,9
	–	–	b) Activités de fonds	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
Total (2)	**6 376,1**	**13 020,2**		**13 279,1**
Total [(1) + (2)]	**15 314,6**	**21 690,3**		**21 896,8**

Tableau A.28.12

Postes nécessaires

	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		*Postes temporaires*				*Total*	
			Budget ordinaire		*Fonds extrabudgétaires*			
	2000-2001	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	1	1	–	–	1	1	2	2
P-5	6	6	–	–	3	3	9	9
P-4/3	16	13	–	–	33	34	49	47
P-2/1	7	7	–	–	2	2	9	9
Total partiel	**31**	**28**	**–**	**–**	**39**	**40**	**70**	**68**
Agents des services généraux								
1re classe	5	4	–	–	–	–	5	4
Autres classes	8	8	–	–	12	13	20	21
Total partiel	**13**	**12**	**–**	**–**	**12**	**13**	**25**	**25**
Autres catégories								
Agents locaux	–	–	–	–	4	5	4	5
Total	**44**	**40**	**–**	**–**	**55**	**58**	**99**	**98**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

A.28.15 Le montant de 7 537 800 dollars permettra de financer les 40 postes indiqués dans le tableau A.28.12. La diminution de 605 400 dollars représente la différence entre, d'une part, la réduction résultant du transfert de quatre postes à la nouvelle Division du contrôle, de l'évaluation et du conseil de gestion (875 300 dollars) et, d'autre part, l'impact du coût total intégral sur l'exercice des trois postes (1 poste P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes) à New York et 1 poste P-3 à Nairobi) approuvés au titre de l'exercice biennal 2000-2001 (232 800 dollars) et du reclassement de P-4 à P-5 d'un poste d'auditeur (37 100 dollars). Certaines fonctions confiées au Siège étant transférées aux opérations sur le terrain, il n'est plus possible ni rentable d'envoyer sur place une équipe d'auditeurs dont l'un est nommé responsable de la mission. À présent, chaque auditeur hors classe de niveau P-5 est chargé de planifier les audits qui lui sont confiés, de les exécuter et d'établir les rapports correspondants. Cette manière de procéder est plus efficace, plus rapide et plus économique.

Autres dépenses de personnel

A.28.16 Le montant de 48 300 dollars permettra d'engager du personnel temporaire (46 300 dollars) pour remplacer le personnel en congé de maladie ou de maternité, et de financer les heures supplémentaires (2 000 dollars) qui seront effectuées pendant les périodes de pointe.

Consultants et experts

A.28.17 Le montant de 43 600 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 12 000 dollars, servira à financer les services d'experts qui apporteront à la Division des conseils et une assistance techniques pour la mise au point d'un modèle d'évaluation des risques et d'un ensemble de procédures d'autoévaluation des contrôles, adaptés au contexte des Nations Unies, ainsi que pour l'élaboration d'un progiciel d'audit assorti d'un manuel, qui seront utilisés pour la planification, l'exécution et le contrôle des différentes mission d'audit.

Voyages

A.28.18 Le montant de 304 500 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 7 600 dollars, représente les frais de voyages relatifs aux missions d'audit qui se dérouleront ailleurs dans les trois villes où la Division a des bureaux (New York, Genève et Nairobi) et le coût des déplacements que le Directeur de la Division devra effectuer pour : a) assister à la réunion annuelle des chefs des services d'audit interne des organismes des Nations Unies; b) inspecter les bureaux de la Division à Genève et à Nairobi et s'entretenir avec leurs responsables; c) examiner des problèmes d'audit particulièrement préoccupants avec les hauts responsables d'organismes clients situés loin du Siège.

Frais généraux de fonctionnement

A.28.19 Le montant de 4 000 dollars, qui fait apparaître une diminution de 1 500 dollars, couvrira les dépenses diverses relatives à l'utilisation de services de messagerie.

Fournitures et accessoires

A.28.20 Le montant de 23 000 dollars, qui fait apparaître une diminution de 100 dollars, couvrira les objets de dépense suivants : a) achat d'ouvrages et de fournitures pour la bibliothèque, de cassettes vidéo utilisées pour la formation et d'autres accessoires, abonnements à des publications relatives à l'audit et aux domaines apparentés et cotisations à des associations professionnelles (10 400 dollars); b) achat de fournitures de bureautique (12 100 dollars).

Mobilier et matériel

A.28.21 Le montant de 177 700 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 55 800 dollars, représente les frais d'achat de mobilier et de matériel de bureau (27 000 dollars), de matériel de bureautique (première acquisition ou remplacement) (148 000 dollars) ainsi que de logiciels d'aide à l'audit et d'audit dématérialisé, de gestion documentaires et de formation et d'auto-apprentissage (2 700 dollars).

Sous-programme 4
Investigations

Tableau A.28.13

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	*1998-1999 Dépenses effectives*	*2000-2001 Crédits ouverts*	*Augmentation*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2002-2003 Dépenses prévues*
			Montant	*Pourcentage*			
Postes	2 801,8	3 319,0	326,6	9,8	3 645,6	223,2	3 868,8
Autres dépenses de personnel	32,4	31,4	3,6	11,4	35,0	1,8	36,8
Consultants et experts	46,9	48,0	(1,0)	(2,0)	47,0	2,6	49,6
Voyages	318,0	325,3	41,7	12,8	367,0	20,0	387,0
Frais généraux de fonctionnement	14,6	21,1	(9,1)	(43,1)	12,0	0,6	12,6
Fournitures et accessoires	22,7	25,1	(1,9)	(7,5)	23,2	1,4	24,6
Mobilier et matériel	112,0	81,6	25,6	31,3	107,2	5,9	113,1
Total (1)	**3 348,4**	**3 851,5**	**385,5**	**10,0**	**4 237,0**	**255,5**	**4 492,5**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	*2000-2001 Dépenses estimatives*	*Provenance des fonds*	*2002-2003 Dépenses prévues*
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	1 285,1
			ii) Des activités extrabudgétaires	
	–	–	Activités de fonds extrabudgétaires	
	–	–	Activités de coopération technique	–
	–	618,4	Opérations de maintien de la paix	1 987,1
	–	–	b) Activités de fonds	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
Total (2)	**–**	**618,4**		**3 272,2**
Total [(1) + (2)]	**3 348,4**	**4 469,9**		**7 764,7**

Tableau A.28.14

Postes nécessaires

	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		*Postes temporaires*				*Total*	
			Budget ordinaire		*Fonds extrabudgétaires*			
	2000-2001	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-20003*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	–	1	–	–	–	–	–	1
D-1	1	–	–	–	–	1	1	1
P-5	2	2	–	–	–	–	2	2
P-4/3	9	11	–	–	5	8	14	19
P-2/1	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel	**12**	**14**	**–**	**–**	**5**	**9**	**17**	**23**
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	–	–	–	–	1	1
Autres classes	3	4	–	–	1	2	4	6
Total partiel	**4**	**5**	**–**	**–**	**1**	**2**	**5**	**7**
Autres								
Agents locaux	–	1	–	–	–	–	–	1
Total général	**16**	**20**	**–**	**–**	**6**	**11**	**22**	**31**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

A.28.22 Le montant de 3 645 600 dollars servira à financer les 20 postes indiqués dans le tableau A.28.14. L'augmentation de 326 600 dollars s'explique comme suit : a) création de 4 postes (1 poste P-4 à New York, 1 poste P-3 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes) à Genève et 1 poste d'agent local à Nairobi); b) transfert d'un poste P-4 de New York à Genève; c) reclassement à D-2 du poste D-1. Les quatre nouveaux postes permettront : a) de faire face à l'accroissement du nombre d'investigations et de résorber l'arriéré; b) de créer un groupe des investigations à Genève; c) de renforcer le service d'investigation à Nairobi. Le reclassement du poste du Directeur s'impose en raison de l'accroissement des responsabilités qui y sont attachées. Le titulaire doit notamment : a) superviser trois bureaux (New York, Nairobi et Genève) ainsi que les unités chargées de mener des investigations dans les missions de maintien de la paix; b) maintenir des contacts permanents avec les autorités de police nationales et exercer dans ce cadre des fonctions de représentation; c) traiter des questions éminemment complexes, confidentielles et délicates.

Autres dépenses de personnel

A.28.23 Le montant de 35 000 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 3 600 dollars, permettra de remplacer le personnel de la Division en congé de longue maladie ou de maternité (30 000 dollars) et de financer les heures supplémentaires effectuées pendant les périodes de pointe.

Consultants et experts

A.28.24 Le montant de 47 000 dollars permettra de s'assurer les services de spécialistes dont le Secrétariat ne dispose pas, notamment pour faciliter les investigations dans les pays où les enquêteurs de la

Division ont à faire face aux complexités des systèmes juridiques locaux. Il permettra également de financer les services de vérification des références des fournisseurs et de localisation des actifs.

Voyages

A.28.25 Le montant de 367 000 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 41 700 dollars, couvrira les frais de voyage afférents aux enquêtes. Par souci d'économie, on s'efforce, chaque fois que possible, de procéder simultanément à plusieurs enquêtes dans un même endroit ou une même région. Les procédures d'enquête exigent que les preuves écrites et les preuves par témoins soient recueillies directement. En conséquence, les enquêteurs du Bureau doivent pouvoir accéder directement aux individus, de même qu'aux documents et autres pièces à conviction là où les incidents faisant l'objet de leur mission se sont produits et se mettre à la disposition des autorités judiciaires nationales pour la suite à donner à leurs investigations.

Frais généraux de fonctionnement

A.28.26 Le montant de 12 000 dollars, qui fait apparaître une diminution de 9 100 dollars, a trait à des dépenses diverses relatives à l'utilisation de services de messagerie (12 000 dollars).

Fournitures et accessoires

A.28.27 Le montant de 23 200 dollars, qui fait apparaître une diminution de 1 900 dollars, permettra de financer l'achat de fournitures de bureau et de livres pour la bibliothèque.

Mobilier et matériel

A.28.28 Le montant de 107 200 dollars, qui représente une augmentation de 25 600 dollars, servira essentiellement à financer les achats de fournitures de bureautique nécessaires aux enquêteurs (11 000 dollars), de matériel informatique (première acquisition ou remplacement) (79 800 dollars) et des logiciels de bureautique (16 400 dollars).

Appui au programme

Service administratif

Tableau A.28.15

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

	1998-1999 Dépenses effectives	*2000-2001 Crédits ouverts*	*Augmentation*		*Total avant réévaluation des coûts*	*Réévaluation des coûts*	*2002-2003 Dépenses prévues*
			Montant	*Pourcentage*			
Postes	–	–	967,9	–	967,9	66,0	1 033,9
Autres dépenses de personnel	–	–	23,5	–	23,5	1,4	24,9
Voyages	–	–	10,0	–	10,0	0,6	10,6
Frais généraux de fonctionnement	–	–	273,8	–	273,8	15,0	288,8
Fournitures et accessoires	–	–	2,3	–	2,3	0,2	2,5
Mobilier et matériel	–	–	26,7	–	26,7	1,4	28,1
Total	**–**	**–**	**1 304,2**	**–**	**1 304,2**	**84,6**	**1 388,8**

Tableau A.28.16

Postes nécessaires

	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		*Postes temporaires*				*Total*	
			Budget ordinaire		*Fonds extrabudgétaires*			
	2000-2001	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*	*2000-2001*	*2002-2003*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-4/3	–	2	–	–	–	–	–	2
Total partiel	**–**	**2**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**2**
Agents des services généraux								
1re classe	–	2	–	–	–	–	–	2
Autres classes	–	2	–	–	–	–	–	2
Total partiel	**–**	**4**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**4**
Total général	**–**	**6**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**6**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

A.28.29 Le montant de 967 900 dollars permettra de maintenir les six postes indiqués dans le tableau A.28.16, qui auparavant étaient imputés sur les crédits alloués au Bureau du Secrétaire général adjoint, au titre de la rubrique Direction exécutive et administration.

Autres dépenses de personnel

A.28.30 Le montant de 23 500 dollars permettra de recruter du personnel temporaire (13 000 dollars) pour remplacer les fonctionnaires en congé de longue maladie ou de maternité et de financer les heures supplémentaires nécessaires pendant les périodes de pointe. Ces dépenses figuraient auparavant sous la rubrique Direction exécutive et administration.

Voyages

A.28.31 Le montant de 10 000 dollars représente les frais de voyage des fonctionnaires appelés à se rendre à l'Office des Nations Unies à Genève et à celui de Nairobi pour apporter au personnel de ces lieux d'affectation conseils et assistance dans les domaines de la gestion du personnel, des finances et de l'administration. Ces dépenses figuraient auparavant sous la rubrique Direction exécutive et administration.

Frais généraux de fonctionnement

A.28.32 Le montant de 273 800 dollars permettra de couvrir le coût des communications (127 300 dollars), de l'entretien du matériel (141 500 dollars) et des services divers (5 000 dollars). Un montant de 227 000 dollars était auparavant prévu pour ces objets de dépense au titre de la direction exécutive et de l'administration. L'augmentation de 33 700 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2000-2001 s'explique par une augmentation des coûts des communications (42 300 dollars) et des services divers (4 500 dollars), compensée en partie par une diminution du coût de l'entretien du matériel (13 100 dollars). Dans le cas des communications, l'augmentation est imputable aux besoins des bureaux de Genève et de Nairobi. Dans le cas des services divers, elle tient au fait que les coûts ne sont plus imputés au Bureau du Secrétaire général adjoint, au titre de la direction exécutive et de

l'administration, mais au Groupe d'évaluation, au titre du sous-programme 1, et au Groupe central de contrôle et d'inspection, au titre du sous-programme 3.

Fournitures et accessoires

A.28.33 Le montant de 2 300 dollars représente le coût des fournitures de bureau.

Mobilier et matériel

A.28.34 Le montant de 26 700 dollars doit financer l'achat de matériel informatique (première acquisition ou remplacement) (19 300 dollars) et de logiciels (7 400 dollars).